

BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES

Montants TTC (TVA à 20 %), calculé sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

IMMEUBLES

| | | | |
|------------|--------------------------------|--------------|-----------|
| 3000 € TTC | Pour les ventes inférieures et | Jusqu'à | 30 000 € |
| 10% TTC | Pour les ventes entre | 30 001 € et | 50 000 € |
| 8,5% TTC | Pour les ventes entre | 50 001 € et | 100 000 € |
| 7% TTC | Pour les ventes entre | 100 001 € et | 250 000 € |
| 6% TTC | Pour les ventes supérieures à | 250 001 € | |

TERRAINS

| | | | |
|------------|--------------------------------|----------|----------|
| 3000 € TTC | Pour les ventes inférieures et | Jusqu'à | 30 000 € |
| 10% TTC | Pour les ventes supérieures à | 30 001 € | |

LOCATION

Honoraires de **4 € TTC/m²** pour les surfaces à partir de 75 m² et les logements conventionnés sans distinction de surface, **5 € TTC/m²** pour les surfaces inférieures à 75m² au taux actuel de la TVA de 20 %, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale, **à la charge du locataire⁽¹⁾** :

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 2 € TTC/m² (+ 75m²)
- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 3 € TTC/m² (- 75m²)
- honoraires de réalisation de l'état des lieux : 2 € TTC/m²

Honoraires de **4 € TTC/m²** pour les surfaces à partir de 75 m² et les logements conventionnés sans distinction de surface, **5 € TTC/m²** pour les surfaces inférieures à 75m² au taux actuel de la TVA de 20 %, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale, **à la charge du bailleur** :

- honoraires d'entremise et de négociation : offert 0 € TTC
- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 2 € TTC/m² (+ 75m²)
- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 3 € TTC/m² (- 75m²)
- honoraires de réalisation de l'état des lieux : 2 € TTC/m²

GESTION LOCATIVE

| | |
|--------|---------------------------|
| 7% TTC | Pour les nouveaux mandats |
|--------|---------------------------|

TRANSACTION – GESTION - LOCATION